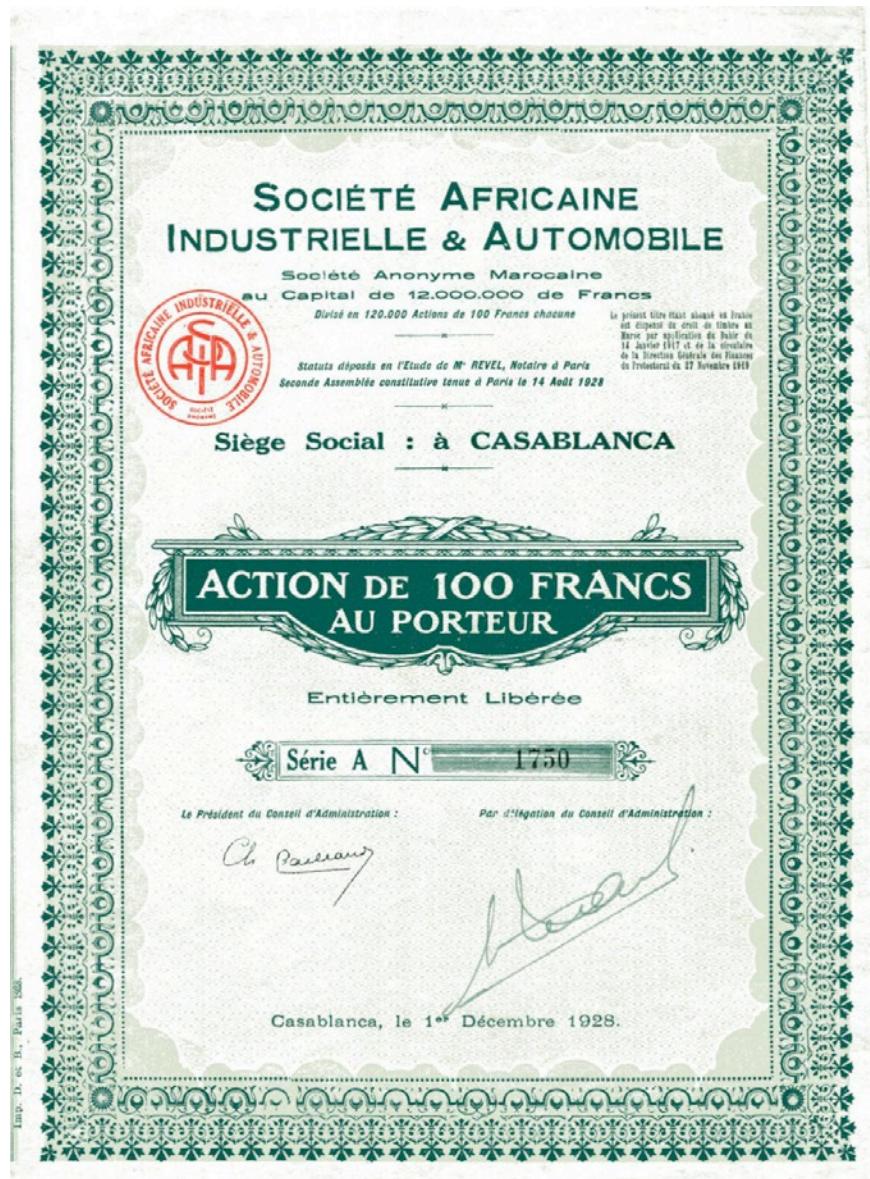


Mise en ligne : 6 mars 2017.
Dernière modification : 1^{er} mars 2021.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ AFRICAINE INDUSTRIELLE ET AUTOMOBILE, Casablanca



Coll. Peter Seidel
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Peter_Seidel.pdf
SOCIÉTÉ AFRICAINE INDUSTRIELLE & AUTOMOBILE
Société anonyme marocaine
au capital de 12.000.000 de fr.
divisé en 120.000 actions de 100 fr. chacune

Le présent titre, étant abonné en France, est dispensé de timbre au Maroc par application du dahir du 14 janvier 1917 et de la circulaire de la Direction générale des finances du Protectorat du 27 novembre 1919

Statuts déposés en l'étude de M^e Revel, notaire à Paris
Seconde assemblée constitutive tenue à Paris le 14 août 1928

Siège social : Casablanca

ACTION DE 100 FRANCS AU PORTEUR
Entièrement libérée
Le président du conseil d'administration : ?
Par délégation du conseil d'administration : ?
Casablanca, le 1^{er} décembre 1928
Imp. D. et B., Paris

Centrale Marocaine
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Centrale_marocaine.pdf
(*Le Journal des finances*, 5 septembre 1928)

Cette société s'est intéressée largement à la fondation de la Société africaine industrielle et automobile (A.I.A.) qui vient d'être constituée au Maroc, au capital de 12 millions de francs. Il a été créé 25.000 parts A.I.A, qui ont été attribuées à raison de 1 pour 10 aux souscripteurs et de 14.000 à la Société centrale marocaine.

SOCIÉTÉ CENTRALE MAROCAINE
(*Le Petit Marseillais*, 29 novembre 1929)

La Société Centrale Marocaine a récemment cédé à une filiale, dont elle détient presque toutes les actions et parts, la Société Africaine Industrielle et Automobile, les comptoirs qu'elle exploitait à Casablanca, Rabat, Tanger, Fez, Meknès, Marrakech. Ces comptoirs sont en pleine prospérité, et leur clientèle croîtra avec le magnifique avenir du Maroc.

Industrielle Marocaine
(*Le Journal des finances*, 2 janvier 1929)

Les actionnaires de cette société bénéficieront prochainement d'un droit spécial pour acquérir des actions de la Société africaine industrielle et automobile, qui vient d'être constituée à Casablanca en vue d'exploiter les comptoirs de vente de quincaillerie, de matériel électrique, de moteurs industriels et de voitures automobiles appartenant à la Société centrale marocaine. Cette dernière a fait un chiffre d'affaires de 12.375.064 fr. en 1926, 13.576.653 fr. en 1927, et 8.203.793 fr. en 1928 (du 1^{er} janvier au 30 juin).

Le droit sera d'une, action A.I.A. à 125 fr. pour cinq actions S.I.M. avec une part gratuite A.I.A. par vingt actions A.I.A ainsi acquises.

Ce droit se négociera à la cote officielle du Syndicat des banquiers en valeurs au comptant.

Société africaine industrielle et automobile
(*La Journée industrielle*, 12 avril 1930)

Une assemblée extraordinaire, tenue le 10 avril, a décidé de reporter au 30 juin 1930 la clôture du premier exercice et a donné au conseil l'autorisation de principe de céder à toute société, par fusion ou vente, tout ou partie de l'actif social.

Société africaine industrielle et automobile
(*La Journée industrielle*, 31 décembre 1930)

Les actionnaires, réunis hier, en assemblées ordinaire et extraordinaire, ont approuvé les comptes du premier exercice social, adopté les résolutions présentées par le conseil d'administration et décidé notamment la continuation des affaires sociales.

AFRICAINNE INDUSTRIELLE ET AUTOMOBILE
(*L'Africain*, 16 janvier 1931)

Les actionnaires ont approuvé les comptes du premier exercice social, et ont décidé de poursuivre les opérations sociales.

Société africaine industrielle et automobile
(*Les Annales coloniales*, 3 mars 1931)

L'assemblée extraordinaire qui vient de se tenir à Rabat, a repoussé la proposition de dissolution et décidé de continuer les affaires sociales. Capital de la société : 12.000.000 de fr.



Coll. Peter Seidel
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Peter_Seidel.pdf
SOCIÉTÉ AFRICAINNE INDUSTRIELLE ET AUTOMOBILE
Société anonyme marocaine
au capital de 12.000.000 de francs
divisé en 120.000 actions de 100 fr. chacune

Statuts déposés en l'étude de M^e Revel, notaire à Paris
Seconde assemblée constitutive tenue à Paris le 14 août 1928
Siège social : à Casablanca
ACTION DE 100 FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée
Le président du conseil d'administration (à gauche) : Ch. ?
Par délégation du conseil d'administration : ?
Casablanca, le 1^{er} décembre 1928

AFRICAINE INDUSTRIELLE ET AUTOMOBILE
(*L'Africain*, 16 janvier 1931)

Les actionnaires ont approuvé les comptes du premier exercice social, et ont décidé de poursuivre les opérations sociales.

Société africaine industrielle et automobile
(*Les Annales coloniales*, 3 mars 1931)

L'assemblée extraordinaire qui vient de se tenir à Rabat, a repoussé la proposition de dissolution et décidé de continuer les affaires sociales. Capital de la société : 12.000.000 de fr.

AEC 1951 : 0.
